



## **Défense de la liberté d'expression des militants syndicaux !**

Le SNJ-CGT soutient les deux élus CGT de l'hôpital Henri Laborit de Poitiers menacés de sanctions disciplinaires. Sous de faux prétextes, la direction veut faire payer à des militants syndicaux le fait d'avoir alerté l'opinion publique par un reportage diffusé par France 3 Poitou-Charentes sur des pratiques injustes et illégales qui portent atteinte à la dignité des travailleurs handicapés.

Ces derniers, depuis plus de dix ans, participaient à la journée de solidarité pour les personnes âgées et les personnes handicapées, alors que la loi ne le prévoit pas. Pire, on leur retirait des jours de congés lorsqu'ils avaient trop de jours d'arrêt-maladie !

Le SNJ-CGT apporte tout son soutien aux représentants syndicaux CGT du Centre hospitalier Henri Laborit de Poitiers et exige que la direction du centre laisse les élus exercer sereinement leur mandat syndical et mettent un terme aux pressions et éventuelles sanctions dont ils pourraient être victimes.

Montreuil, le mardi 31 mai 2016

SNJ-CGT